

SOMMAIRE.

Portrait et notice biographique de Mgr. Hubert.—**Actes officiels** : Nomination d'un commissaire d'école.—Demande d'érection.—Conférence d'instituteur.—**Pédagogie** : A nos correspondants.—De la dictée à l'école primaire.—La lecture expliquée.—Bibliographie : Notice sur l'école normale Laval.—Notes historiques sur l'Institution des sourds-muets catholiques.—Instruction civique : 29^e Leçon : La loi et la magistrature.—Lecture à haute voix.—**Partie pratique** : I, Dictée, La vache.—II, Dictée, Le ravin.—III, Dictée, Art et vocation.—Exercice de rédaction : La diligence.—Guerre à l'anglicisme.—**Divers** : Poésies : Retour des champs—Souvenirs du collège.—Echos du recensement de 1891.—L'Île de sable.—Statistiques—Annonces.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nomination d'un commissaire d'école

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur, en date du 29 mars dernier (1893), de nommer M. Julien Gosselin, commissaire d'écoles pour le village d'Etchemin, comté de Lévis, en remplacement de M. H. E. Peters.

Demande d'érection de municipalité scolaire

Détacher de la municipalité de Saint-Timothée, dans le comté de Beauharnois, pour les annexer à celle de Sainte-Cécile, même comté, les lots Nos. 383, 179, 180, 181, 182, 186, 187, 183, 184, 185, 188, 189, 190, 191, 192, 195, 196, 197 et 198, du cadastre de la paroisse de Saint-Timothée, et ce, pour les fins scolaires.

GEDEON OUIMET,
Surintendant.

Conférence d'instituteur

La prochaine réunion des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval aura lieu vendredi, le 19 du courant, à 2 hrs. de l'après-midi.

Les sujets suivants seront traités : *De l'enseignement de l'arithmétique au point de vue de la tenue des livres*, M. N. Tremblay.—*L'enseignement de l'anglais*, M. J. Ahern : *Le dessin à l'école primaire*, M. C. Lefèvre.

Les autres conférenciers inscrits lors de la réunion de janvier dernier ont remis leur

lecture à la conférence de septembre prochain, vue les fêtes du *cinquantenaire*, qui ne permettront qu'une seule séance pédagogique ce jour-là.

C. J. MAGNAN,
Secrétaire.

A nos correspondants

Plusieurs fois depuis le commencement de la présente année nous avons reçu de très aimables lettres de la part d'un grand nombre de secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires. Nous demandons pardon à nos correspondants du retard que nous apportons quelquefois à leur répondre. Assez souvent même, il nous est impossible, faute de loisir, d'adresser un accusé de réception. MM. les secrétaires-trésoriers peuvent être convaincus d'une chose : leurs félicitations nous encouragent et leurs bons conseils nous sont très utiles.

Hier, encore, un secrétaire-trésorier du comté de Rimouski nous adressait une longue lettre des plus sympathiques. Nous en détachons ce qui suit :

“ Vous faites bien de prendre en mains la cause des institutrices, et surtout des instituteurs, relativement à leur salaire et aux “ accessoires ” requis pour les besoins d'une école ; car l'on se heurte là à une apathie mesquine, à une indifférence véritablement hostile. C'est dû principalement au pauvre état dans lequel se trouve notre agriculture. Que l'on prenne les moyens d'améliorer celle-ci, et cette